

La réflexion éthique vecteur de sens et de lien social dans nos pratiques

Rencontres des structures éthiques Occitanie

Toulouse – 6 janvier 2023

Retrouver du sens au travail

○ Les facteurs de **satisfaction au travail**

- Utilité sociale
- Capacité de développement personnel
- Respect des **valeurs éthiques** :
 - Autonomie responsable
 - Non nuisance
 - Bienfaisance
 - Équité

} Réflexion collégiale

- ➔ **Augmenter le temps de travail autonome et responsable** c'est-à-dire **non subordonné** aux reporting, procédures normatives...
- ➔ Actions concrètes pour réduire le temps subordonné et retrouver son cœur de métier

En quoi la réflexion éthique favorise-t-elle le sens et le lien social ?

- L'éthique vise à **éclairer et guider ceux qui soignent**, accompagnent et aident. Elle questionne à plusieurs sur le sens, la valeur et l'utilité de nos actions (balance bénéfiques/inconvénients).
- Elle **donne du sens à ce que chacun fait dans les situations complexes et permet d'assumer la part d'incertitude** grâce à la compréhension des choix faits, après la prise en compte de l'angle de vue de chacun.
- Même si ces choix sont imparfaits, choisir en respectant le point de vue de l'autre avec ses convictions, sa compétence propre.
- Il s'agit d'un « **guide** » à la **décision partagée** après un **échange collégial** et participatif loyal mais pas obligatoirement consensuel.
- La pluralité des analyses, des consciences sur la base de repères éthiques **protège de verser dans la croyance, l'idéologie et le simplisme d'une conviction « binaire »**.

La triple attente de la personne soignée

➤ **Donnez moi accès à des soins de qualité : l'accessibilité, compétence et pertinence**

→ Bénéficier de la sécurité et des progrès.

→ Tenir compte de la médecine des preuves.

→ Les procédures, les référentiels, les recos, les normes, recueil de données.

Le risque
de ne pas personnaliser
de ne pas penser

➤ **Prenez soin de moi**

→ la qualité relationnelle, l'écoute, la présence.

→ le souci de la personne : informez-moi, soulagez-moi, soutenez-moi, renforcez-moi.

→ Ce que vous faites pour moi, faites-le avec moi.

➤ **Facilitez moi la vie**

→ Coordonner mon parcours afin qu'il soit plus fluide.

→ Améliorer ma qualité de vie.

MALADIE OU HANDICAP
Pertinence médicale et soignante

Personnalisation de la décision

- **Profil/sévérité de la maladie**
- **Profil de la personne** (âge, comorbidités, personnalité, mode et priorités de vie)
- **Profil de son environnement** : milieu, vulnérabilité

Annonce : tact

Partage de la décision et accompagnement

Avec :

Patient – famille – aidants

Equipe de soins

Pluralité des angles de vues (accepter les oppositions)

Questionnement/lucidité et non conviction

Autonomie
Priorités du patient

Bienfaisance

Non nuisance

Équité

LES PRINCIPES DE L'ÉTHIQUE EN SANTÉ

La bienfaisance en soins

- **L'accessibilité**

- **La compétence**

« L'humanité même sincère qui masque l'incompétence est dangereuse » *Jean Bernard*

- **La pertinence des soins** —> personnalisation

- **Profil de la maladie** : recommandations, algorithmes

- Approche nécessaire mais réductrice pour faire plus souvent du bien que du mal

- **Profil de la personne** : âge, comorbidités, personnalité, conditionnements, événements et priorités de vie

- **Profil de l'environnement** et du milieu socio-éducatif

- **La réactivité**, la fiabilité et la ponctualité

- **La responsabilité**

- **L'attention**, la présence, le souci de la personne

- La **lecture de l'autre** pour percevoir, comprendre, répondre aux attentes prioritaires du patient.

LES PRINCIPES DE L'ÉTHIQUE EN SANTÉ

La non-malfaisance

« primum non nocere »

Nuisance involontaire (à notre insu)

Décider à la place du patient malgré les zones d'incertitude et sans questionnement éthique

Liée aux soins (médico-techniques) :

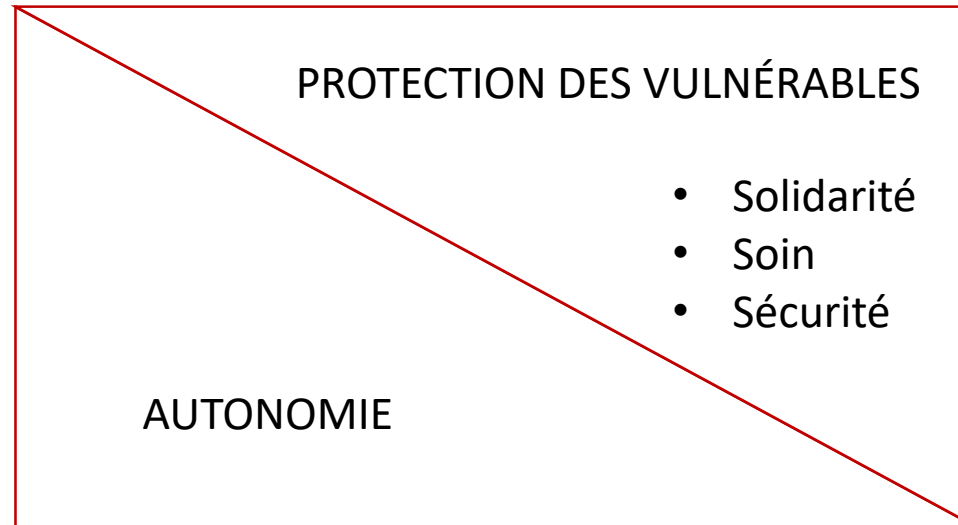
- Risques potentiels du soin.
- Effets collatéraux (médicaments...).
- Événements indésirables (vigilance).
- Erreurs en soins.

Liée à la relation :

- La souffrance physique ou psychologique sous-estimée.
- L'absence d'attention, d'écoute, de « présence ».
- Le temps « pressurisé » de soignants pressés.
- Le contact inadapté : cataloguer, étiqueter, stigmatiser, déprécier ou surestimer.
- L'annonce qui fait mal car mal faite.
- L'absence de tact.
- Le « choc des mots ».
- L'usage d'un vocabulaire inintelligible.

Prévenir la maltraitance

- Le risque de maltraitance est inséparable de la dépendance.
- Ce risque est variable et dépend de la persistance ou non de « parcelles » d'autonomie.
- Le mode d'organisation, les logiques administratives et financières peuvent être sources de maltraitance.
- La productivité est peu compatible avec les besoins des plus vulnérables car les « dépendants » demandent du temps.
 - ➔ préserver une part d'autonomie et prévenir la maltraitance, c'est prendre le temps de percevoir les préférences de la personne dépendante exprimées verbalement ou signifiées par des attitudes non verbales d'opposition ou de satisfaction (écoute des proches).



Protéger :

- Sans diminuer
- Sans aliéner, sans assujettir
- En stimulant et valorisant ce qui peut l'être (détecter les valeurs et capacités résilientes)

Protéger et sécuriser les vulnérables

L'atteinte à leur liberté selon la particularité des situations des personnes

Information et
décision
collégiales

Concertée ?
Expliquée ?
Comprise ?
Si possible acceptée ?

Adaptée en fonction du choix
des familles ?

Est-elle vitale ou générée par
la peur ?

Un impératif sans alternative
(protéger sans assujettir,
sans diminuer) ?

Proportionnée et temporelle
(autonomie partielle) ?
Quel appui pour affronter,
accompagner ?

Modulée en fonction du
risque (possibilité d'actions
sur les locaux, équipements et
outils) ?

Protéger et assister les vulnérables

Les 2 modalités d'assistance :

- Assister autrui au point de se substituer à lui
➔ risque d'accroître la dépendance et de soumettre la personne à un assujettissement
 - Apporter le soutien et les moyens de renforcer sa lucidité, sa résistance, ses territoires
« **d'autonomie résiliente** » en stimulant, encourageant et valorisant sans se substituer à la personne.
- ➔ L'aide et l'accompagnement ne doivent pas souligner plus encore la faiblesse mais être présentés et perçus comme un renfort, un appui pour affronter la situation.

Relation de soins
Les risques de la compassion
La nécessité d'un ajustement émotionnel

« Le chagrin ôte à l'homme sa clairvoyance d'apprécier ce qui est juste. Le sage ne s'apitoie pas mais porte secours...Au lieu d'avoir pitié, que ne l'assistez-vous pas ? » *Sénèque*

« L'homme noble s'impose la pudeur devant tout ce qui souffre. En vérité, je n'aime pas les compatissants qui cherchent leur béatitude dans leur pitié...*Nietzsche*

- La nécessité d'un ajustement de nos émotions entre la compassion qui submerge et le piège de l'habitude qui insensibilise.
- La juste proximité vise à écouter, renforcer, valoriser et apporter un appui pour mieux affronter.
- Tout soignant doit avoir une « hygiène émotionnelle » en sachant se mettre à distance de situations de souffrance.

Pour les professionnels
Prendre soin des aidants

- **Reconnaître l'aidant :**
 - Écouter son histoire (sa relation au proche)
 - Prendre en compte :
 - Sa reconnaissance
 - Ses habitudes/motivations
 - Ses craintes
- **L'informer et le former :** définir les contours et limites de son rôle
- **L'accompagner avec tact :** pour l'articulation entre actes professionnels et gestes et savoirs aidants
- **Déceler le surinvestissement et les risques d'épuisement**
- **Savoir proposer des solutions de répit et de rencontres associatives**

Aidants
Mesures préventives et de soutien

- **Mieux informer et former des professionnels et des aidants**
(dont 53% s'estiment mal informés)
- **Reconnaître leur rôle :**
 - Identification de champs de compétences
 - Limitations et « bonne » distance (juste proximité)
- **Organiser « le répit » avec ses modalités multiples :** plateformes d'orientation
 - Hébergements temporaires
 - « baluchonnage », « relayage », suppléance par un professionnel unique
 - Vigilance des professionnels, modalités d'alerte et d'accompagnement
- **Droit social et du travail :** disposer du temps nécessaire
 - Aménagement de disponibilités, congés
 - Télétravail
 - Suivi médical
 - Allocations journalières
- **Associations et Maisons des aidants**